

Photo: Nathalie SUDRIE

La légende de Sainte-Colombe

Il était une fois, il y a très longtemps, dans le pays du Quercy, plusieurs petits hameaux dispersés çà et là dans la châtaigneraie du Ségala.

Les habitants fidèles à leur foi et à leurs traditions, décidèrent un jour de s'unir pour édifier un lieu de culte. Mais c'est lorsqu'il fallut déterminer l'emplacement du futur édifice que les difficultés commencèrent.

Les habitants de « Doumerguès » n'étaient pas d'accord avec ceux d' « Arides » et de « Lascombelles », et ceux de « Bessès » n'avaient pas les mêmes idées que ceux d' « Arcambal »....

On décida finalement, pour contenter tout le monde, que la future église serait construite à peu près à égale distance des divers hameaux.

Les maçons se mirent donc à l'ouvrage, mais hélas tous les matins, ils avaient la désagréable surprise de trouver démoli ce qu'ils avaient bâti la veille... Un beau jour, le Maître Maçon, découragé, dit à ses compagnons : « Cela ne peut durer ainsi ! Je vais lancer mon marteau aussi fort que possible et là où il tombera, là nous bâtirons notre Eglise! »

C'est ce qu'il fit : de toutes ses forces, il lança le marteau très haut dans le ciel ! Une colombe passant par là, saisit le marteau au vol et le déposa précieusement à l'endroit où se trouve l'église actuelle.

Tous les habitants se réjouirent de cette intervention providentielle et décidèrent de donner au village le nom de Sainte-Colombe!

Marcheurs, touristes, si vous passez à Sainte-Colombe, entrez dans l'église et regardez le vitrail au-dessus de la porte d'entrée : vous apercevrez au centre la colombe portant le marteau!

Sommaire

La légende de Ste Colombe	p.1
Le mot du Conseil Municipal	p.2
Budget	р.З
Informations du Conseil Municipal	p.5
Temps fort – Noël 2016	p.11
La vie de nos associations	p.12
Carnet familial	p.23
Oui habite où ?	p.24

Le mot du Conseil Municipal

Le conseil municipal profite de cette première édition de l'année pour vous présenter ses meilleurs vœux et vous souhaiter une excellente année 2017. Que celle ci puisse vous apporter le meilleur bien sûr mais surtout l'essentiel de ce qu'il est possible d'espérer.

Nous avons également une pensée particulière pour toutes les victimes d'injustices partout dans le monde et particulièrement les victimes de ces odieux attentats qui se sont répétés dans notre pays en 2016.

Notre commune qui respire le bon vivre et la tranquillité ne doit pas oublier qu'ailleurs des hommes et des femmes sont persécutés, traumatisés dans leur vie dans leur chair et dans leur quotidien par ces événements. Nous devons rester solidaires et concernés par les fléaux de cette société mondialisée.

Évidement nos pensées vont de même aux familles de notre commune éprouvées par le deuil ou la maladie durant cette même année 2016. Que cette nouvelle année puisse leur offrir de nouvelles perspectives et de nouveaux espoirs.

La vie et l'activité de notre commune a encore été dense cette année et nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous voulons féliciter et remercier ici, toutes celles et tous ceux qui s'investissent bénévolement pour que la vie soit plus agréable dans notre village, bien souvent au sein d'associations communales, intercommunales ou cantonales mais le plus important est que chacun puisse y trouver son compte. Gageons que cette dynamique puisse perdurer dans la joie, la bonne humeur, l'amitié et la convivialité. C'est de l'intérêt de tous et vous pouvez compter sur notre équipe municipale qui continuera d'accompagner autant qu'elle le pourra les besoins de vos projets.

Nous poursuivrons cette année également la réflexion entamée l'an passé avec les communes du regroupement pédagogique pour réfléchir à l'attractivité de notre secteur géographique. Préparer l'avenir de ce territoire, c'est réfléchir sur, les mutations socio-économiques, les besoins en termes de mobilité, de services publics et de communication... Envisager ensemble des solutions est nécessaire et responsable en complément de ce qui a déjà été mutualisé à l'échelon intercommunal pour répondre aux préoccupations quotidiennes de nos habitants.

La construction communautaire s'est poursuivie avec l'arrivée dans le Grand FIGEAC de la communauté du Haut Ségala. L'ensemble compte désormais 45064 habitants pour 92 communes

Les compétences régaliennes de cette communauté sont l'économie pour laquelle nous comptons 220ha de zones d'activités industrielles, artisanales. D'autres compétences comme la voirie, la santé, la petite enfance, l'urbanisme, les aides à l'habitat, l'assainissement, le tourisme et plusieurs autres secteurs d'activités animent les débats du conseil. Cette année une avancée particulière intéressera notre territoire, c'est la santé. En effet au delà du fait de participer aux constructions immobilières en cours sur Lacapelle-Marival notamment une réflexion est prête à aboutir sur la création d'un centre de santé qui permettrait à la collectivité de salarier des médecins pour palier au manque constaté. Nous vous tiendrons informés de la suite au fur et à mesure.

L'actualité est riche et nous vous invitons à en découvrir les détails dans les pages suivantes. Il ne nous reste plus qu'à vous présenter une très belle année 2017 en souhaitant à tous ceux qui ont fait le choix de rejoindre notre village de s'y installer de la plus belle des façons et en vous proposant à toutes et tous de nous retrouver à différentes occasions pour échanger, se connaître, s'apprécier dans le seul but de vivre mieux ensemble.

Le conseil municipal de Sainte Colombe.

Budget de la commune 2016

Dépenses du 1^{er} Janvier au 23 Décembre 2016

INTITULE	REALISATIONS
COMMUNE	
EAU ET ASSAINISSEMENT	362,00
ELECTRICITE ET ENERGIE	1 454,28
COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	5 623,54
FOURNITURES D'ENTRETIEN	547,19
FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	610,33
FOURNITURES DE VOIRIE	256,96
FOURNITURES ADMINIST.	333,40
LIVRES BIBLIOBUS PERDUS ET/OU ABIMES	5,50
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	689,86
ENTRETIEN DE TERRAINS (ESPACES VERTS, FLEURS)	250,00
DIVERS TRAVAUX SUR BATIMENTS PUBLICS	654,50
TRAVAUX APPART. + MAINS COURANTES EMPLACEMENTS CONTAINERS	1 703,10
REPARATION ECLAIRAGE PUBLIC	540,77
ENTRETIEN ET REPARATION AUTES BIENS MOBILIERS	258,68
MAINTENANCE COPIEUR, LOGICIEL METIER, VERIF INSTAL GAZ + ELECT, EXTINCTEURS, CLOCHES	3 953,46
ASSURANCES	2 504,54
DIAGNOSTICS AMIANTE PLOMB DPE APPART LA RENTIE	680,00
DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	752,00
FRAIS DE NOTAIRE ACTES	3 585,94
PUBLICITE PUBLICAT° ET RELAT° PUBLIQUE	1 073,13
FRAIS AFFRANCHISSEMENT	31,20
FRAIS TELECOMMUNICATION	1 027,13
COTISATION AMF ET ANEM	249,11
TAXES FONCIERES	7 703,00
TAXE AMENAGEMENT	1 104,00
INDEMNITE CARILLONNEUR + AGENT DU SERVICE REMPLACEMENT	673,06
PERSONNEL TIT ET NON TIT + CHARGES SALARIALES ET PATRONNALES	25 155,82
INDEMNITES AUX ELUS LOCAUX + CHARGES SALIALES ET PATRONNALES	12 326,41
PARTICIPATION AU SIVU PECH LARRODE ET SYNDICAT AGEDI	14 087,79
PARTICIPATION ALSH LEYME	618,00
PARTICIPATION ECOLES LABATHUDE ET MONTET ET BOUXAL	19 034,42
SUBVENTION FONCT VERSEE AU CCAS	300,00
SUBVENTION AU LOTISSEMENT	17 000,00
SUBV. DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS	1 140,00
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	13 697,55
ATTRIBUTION COMPENSATION GRAND FIGEAC	23 962,00
REMBOURSEMENT CAUTION DE LOYER AUX LOCATAIRES PARTIS	689,82
ASSAINSSEMENT LA RENTIE	20 820,88
PARKING BRANCHEMENT ECLAIRAGE ET TRACAGE AU SOL	3 605,69
TOTAL DES DEPENSES REELLES DU 01/01 AU 23/12	189 065,06

Suite des dépenses

LOTISSEMENT		
DEPOT DE PIECES SECONDE TRANCHE	596,94	
REMBOURSEMENT EMPRUNT	9 685,42	
TOTAL DES DEPENSES REELLES DU 01/01 AU 23/12	10 282,36	
CCAS		
PARTICIPATION COLIS DE NOEL	110,00	

Recette du 1er Janvier au 23 Décembre 2016

INTITULE	REALISATIONS
COMMUNE	
REMB. SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	925,48
REMB. FOND DE COMPENSATION SUPPLEMENT FAMILIAL	289,00
REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	700,00
REMB. GAZ LOGTS LA RENTIE	3 749,08
IMPOTS LOCAUX	41 505,00
DGF-DOTATION FORFAIT.	59 507,00
DOT. SOLIDARITE RURALE	14 538,00
DOTATIONS ELUS LOCAUX	2 895,00
AUTRES PARTICIPATIONS ETAT (ELECTIONS)	124,46
COMPENSATION AU TITRE DE LA T.P.	8,00
COMPENSATION AU TITRE DE LA T.F.	1 784,00
COMPENSATION AU TITRE DE LA T.H.	2 514,00
REVENUS DES LOCATIONS COMMUNALES	20 953,23
PRODUITS DE PARTICIPAT° (INT. PARTS SOC.)	0,05
SUBV. DEPARTEMENT RESTAURATION VITRAUX EGLISE	8 153,25
FOND COMPENSATION TVA	15 786,21
TAXE AMENAGEMENT	1 156,24
CAUTIONS LOYERS	691,54
TOTAL DES RECETTES REELLES DU 01/01 AU 23/12	175 279,54
LOTISSEMENT	
VENTE TERRAIN	8 442,40
SUBV. DU BUDGET COMMUNE	17 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES DU 01/01 AU 23/12	25 442,40
CCAS	
SUBV. DU BUDGET COMMUNE	300,00

Informations du Conseil Municipal

Réorganisation des adjoints au sein du conseil municipal

Nous avons procédé à l'élection d'un second adjoint suite au départ de Marie-Christine Moreau. Fabien Poujade, occupant le poste de deuxième adjoint, passe premier adjoint. Pour le poste de second adjoint, une seule candidature : Laetitia Goutal, qui, à l'unanimité, est élue sur ce poste.

Elagage de la haie longeant la salle des fêtes

Après avoir constaté que la haie menant au parking de la salle des fêtes était devenue trop encombrante et gênait le passage des véhicules même légers, nous avons pris la décision de la couper. Ceci fût fait le 17 décembre, par le conseil municipal aidé des conjoints. Lorsque celle-ci va repousser, nous allons l'entretenir et la limiter sur sa largeur.

Lotissement

Conformément à la délibération du Jeudi 15 Mars 2012 fixant les tarifs de vente des lots du lotissement Cap de Lassole – Pechsesquières, le prix de vente TTC est de 10€/m².

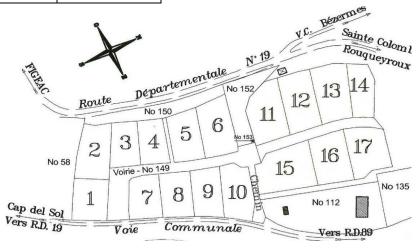
Me Herbet de Lacapelle-Marival, est le notaire chargé de l'affaire.

Le Conseil Municipal a autorisé Mr le Maire à signer les compromis de vente dans un premier temps et les actes de vente par la suite ainsi que toutes pièces à intervenir.

Lot N°	Détail surf lots m ²	Prix de vente TTC
3	970	9 700,00 €
4	942	9 420,00 €
5	1163	11 630,00 €
6	1390	13 900,00 €
9	1083	10 830,00 €
11	1504	15 040,00 €
12	1487	14 870,00 €
13	1492	14 920,00 €
16	1387	13 870,00 €
17	1390	13 900,00 €

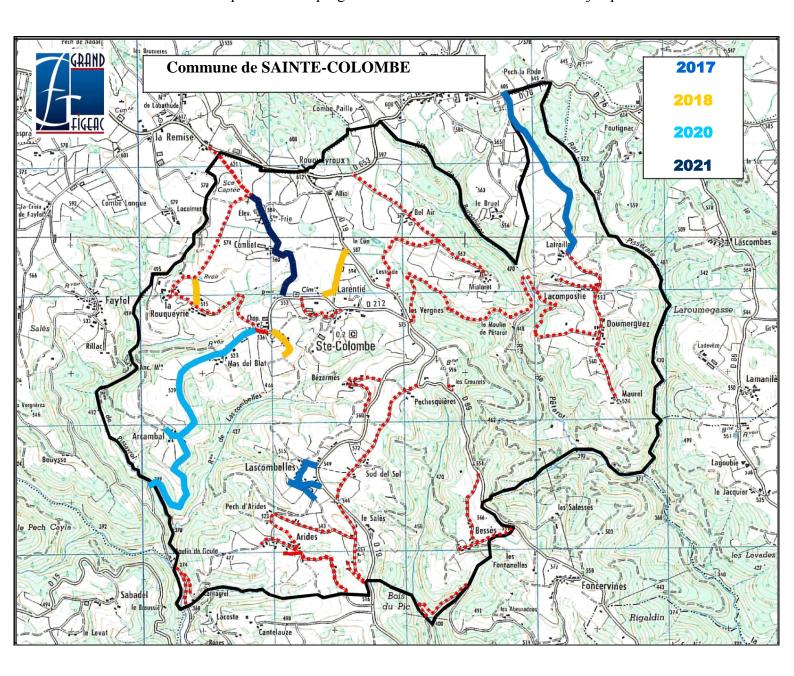
Restent à vendre 10 LOTS

Lots n • 3,4,5,6,9,11,12,13,16 et 17



Voirie

Ci-dessous une carte présentant la programmation de la réfection des voiries jusqu'en 2021.



Occupation de la salle des fêtes

En 2016, la salle des fêtes a été louée 13 week-ends.

Elle est occupée gratuitement, par diverses associations communales et l'Association Ségala Limargue :

- o le club du troisième âge tous les 1^{er} mardis et 3^{ème} vendredis de chaque mois, l'après midi
- o l'atelier d'écriture, les lundis après midi
- o la gym, les mardis soir (sauf vacances scolaires)
- o le Traïtou, les vendredis soir
- o le théâtre jusqu'en avril les jeudis après midi

Collecte de «ferrailles»

Vous avez jusqu'au 15 février pour amener tous vos déchets «ferrailles» au point de collecte : devant le hangar de la CUMA. N'hésitez pas à venir y déposer toutes vos ferrailles!

Marianne du civisme

La commune de Sainte-Colombe a reçu la Marianne de bronze du civisme suite aux élections régionales de 2015. Cette distinction a été remise le 2 octobre 2016, à l'occasion du congrès des élus du Lot et elle a été présentée à l'assemblée municipale de Sainte-Colombe lors de la réunion du 4 octobre.

Avec près de 75 % de participation, la commune a pris la troisième place du Lot dans la catégorie des communes de 100 à 250 habitants. Les deux premières sont revenues à Bannes et à Saint-Chels. La moyenne départementale de participation se situait à 60,10 %.

Réception TV

Si vous rencontrez des problèmes de réception de vos chaînes de télévision, vous pouvez appeler le : Centre d'appel de l'ANFR au 0970 818 818 en précisant :

- les chaînes concernées.
- o le type de dysfonctionnement (écran noir, pixellisations),
- o la durée (permanent, aléatoire, plages horaires)

L'ANFR n'est compétente que pour les téléspectateurs qui reçoivent la TNT par une antenne râteau. Les personnes recevant par ADSL, satellite, câble doivent s'adresser à leur opérateur.

Un nouveau médecin généraliste à Lacapelle Marival

Le Dr Martin-Miranda est installé à la Maison des services et exerce en libéral, avec des horaires calqués sur ceux de son prédécesseur ; du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; le matin sur consultation libre et l'après-midi sur rendez-vous.

Recevez des ampoules LED gratuitement

1 ménage sur 3 peut recevoir un pack d'ampoules LED gratuitement Ceci n'est pas une arnaque !!!

La loi transition énergétique

Grâce à la loi transition énergétique, MesAmpoulesGratuites.fr vous permet de recevoir gratuitement 5 ampoules LED. Cela est possible grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie – CEE. Les CEE permettent aux particuliers de bénéficier de primes énergie pour chaque opération d'économies d'énergie réalisée (rénovation, isolation, chauffage, ampoules...).

Une subvention en fonction de vos revenus

Depuis le 1er janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer ces subventions ou primes énergie. En fonction de vos revenus vous pourrez bénéficier d'une subvention qui pourra couvrir jusqu'à 100% du prix de vos ampoules LED.

Comment commander mes 5 ampoules LED en ligne?

Des ampoules LED gratuites ou à prix usine.

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition. Deux informations importantes vous permettent de calculer votre subvention :

- * Numéro fiscal : (12 34 56 789 1234) composé uniquement de 13 chiffres
- * Référence de l'avis d'imposition (12 34 5C 789 123) composée de 13 chiffres et/ou de lettres

En fonction du nombre de personnes dans votre logement et de vos revenus vous pourrez bénéficier de 70% à 100% de subvention :

- * Si vos revenus sont supérieurs aux seuils fixés par le Ministère de l'énergie : vos ampoules sont à prix usine
- * Si vos revenus sont inférieurs aux seuils fixés par le Ministère de l'énergie : vos ampoules sont subventionnées jusqu'à 100%

Une fois votre subvention calculée, vous aurez accès au panier présentant les 4 culots disponibles. Choisissez vos 5 ampoules LED puis commandez!

E27, E14, B22, GU10 Quels culots choisir?

De nombreux types d'ampoules existent, vérifiez de quels culots vous avez besoin avant de commander.

- * Ampoule LED E27 : gros culot à vis (le culot le plus fréquemment utilisé)
- * Ampoule LED E14 : petit culot à vis (souvent utilisé pour les lampes de chevet)
- * Ampoule LED B22 : gros culot à baïonnette (un classique de moins en moins utilisé)
- * Ampoule LED GU10 : petit spot (souvent utilisé pour les plafonds ou rails)



Le tri

Quelques petits rappels concernant le tri dans les différents bacs qui sont mis à notre disposition ainsi qu'à la déchetterie :

Pour les bacs verts : des consignes de tri encore plus simples

Il faut peut-être rappeler que, sur le Lot, les consignes de tri ont été simplifiées en ce qui concerne les emballages en plastique. Les divers pots (yaourt, crème fraîche...) et barquettes en plastique, ainsi que le polystyrène peuvent désormais être triés.

Aussi, vous pouvez jeter dans le bac vert **tous les emballages** (en plastique, en carton, en métal) et **tous les papiers** (prospectus, enveloppes...). En appliquant ces nouvelles règles, nous pouvons recycler encore plus de déchets.

Dans les récup'verre : uniquement les emballages

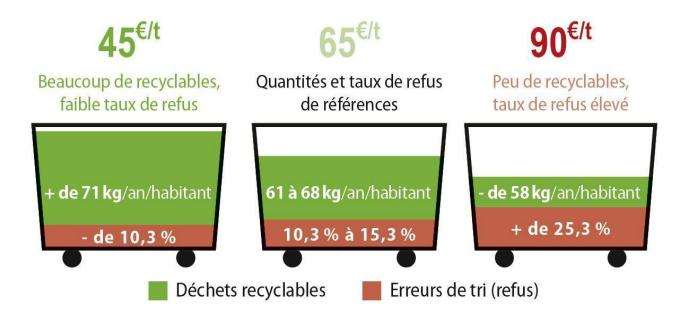
En dehors des bouteilles, pots et bocaux en verre, tous les autres objets de verre ne sont pas acceptés par la verrerie : vitres, vaisselle et plats pour le four... Ils contiennent des additifs qui perturbent le processus industriel.

D'autre part, encore beaucoup de verre est jeté dans les bacs marron (ordures ménagères). Au lieu d'être recyclé à Albi, il sera enfoui dans le centre de stockage de Montech, où il restera plus de 4000 ans avant de se dégrader.

La déchetterie : pour vos déchets volumineux ou toxiques

Le dépôt de déchets encombrants (mobilier, radiateurs, matelas, déchets de rénovations...) à côté des bacs est strictement interdit, sous peine de poursuite et d'amende. Hormis la dégradation du cadre de vie des riverains, cette pratique engendre un surcoût important pour l'ensemble de la collectivité.

Ci-dessous un petit aperçu du coût des déchets non triés dans les bacs verts, moins nous trions, plus nous payons !!!



Présidentielles et législatives 2017 :

Les dates des élections précisées

Publié le 06 mai 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

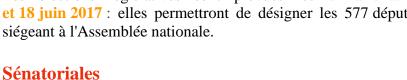
Présidentielles

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017. En Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Polynésie

française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.



C'est la date du dimanche 24 septembre 2017 qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir (départements de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, départements d'Île-de-France, outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon et 6 sièges de sénateurs représentant les Français établis hors de France).

Quizz : Jeanne d'Arc Nouvel ouvrage de Grégoire THONNAT

Les représentations de Jeanne sont nombreuses, mais à quoi ressemble-t-elle réellement ? Pourquoi le procès de Jeanne se déroule-t-il à Rouen ? Quels sont les derniers mots de Jeanne sur le bûcher ?...

Toutes les réponses à ces questions dans un nouvel ouvrage de Grégoire THONNAT, petit-fils de lotois et qui a eu le bonheur de passer ses vacances scolaires à Ste Colombe.

Après la Grande Guerre, la Marine, Versailles, il s'est consacré à la vie de Jeanne d'Arc.

Vous pouvez consulter ce petit livre à la mairie mais vous pouvez également le trouver dans toutes les librairies.



Temps fort

C'est sous un soleil presque estival, que nous nous sommes retrouvés, le 18 décembre, à la salle des fêtes de Sainte Colombe, pour fêter Noël.

Une centaine d'adultes et une trentaine d'enfants ont partagé un repas organisé par le conseil municipal. Celui-ci s'est terminé, comme d'habitude, par une farandole de desserts concoctés par les parents, grands parents ou habitants de la commune, que nous remercions pour leur sympathique et délicieuse contribution.

Et surprise! Le Père Noël, en personne, s'est déplacé pour gâter les 29 enfants de 10 ans et moins, qui ont tous reçu un cadeau. Cela fût l'occasion d'accueillir et de présenter quelques nouveaux habitants et leurs enfants, venus partager cette journée conviviale.

Nous remercions le Père Noël qui dût repartir pour son long périple, laissant les enfants entourés de tous les adultes, découvrir et tester leurs nouveaux jouets.

Cette journée est un temps fort dans la vie de notre commune, merci de la participation de chacun, nous vous disons : A l'année prochaine !



La vie de nos associations

Club des aînés de Sainte-Colombe / Labathude

Les mois d'été sont des vacances pour tous, aussi les activités du club sont moindres, les rencontres mensuelles réunissant toujours une participation équivalente.



- Le jeudi 4 août, notre voyage annuel a réuni 54 adhérents destination l'Aveyron où nous avons pu admirer le viaduc de Millau depuis l'aire de Peyre. Un peu plus tard nous visitons les caves de « Roquefort Société » pour nous diriger ensuite vers le restaurant «Le Combalou » à Lauras. Après un bon repas nous reprenons la route en direction de Ste Eulalie de Cernon où une balade en vélo rail du Larzac nous attend : 8km de descente et remontée en train avec commentaires du parcours.
- Le jeudi 22 septembre le club des ainés du Ségala à Leyme organise sa journée de l'amitié interclubs. 17 participants de notre club ont répondu présent.
- Le jeudi 24 novembre l'assemblée générale s'est déroulée avec une forte participation d'adhérents. A l'ordre du jour une petite restructuration du bureau suite au départ de trois membres qui ont fait le choix de se désengager de responsabilités. Il s'agit de Josette Bataille, Marinette Bourret et Thérèse Labarthe qui se sont beaucoup investies au sein du club pendant de nombreuses années dans différentes tâches. Roger Landes reste notre président, la vice présidence est assurée par Rolande Bos, la trésorerie par Claude Hugon, le secrétariat par Paulette Krettly et Christiane Landes. Les membres du bureau sont Gabriel Bourret, Marie-Odile Capsal, Monique Jothy, Alain Krettly, Marcelle Marot, Christiane Poujade, André Poujade.
- Les colis de Noël destinés aux personnes seules de nos communes ont été distribués courant décembre.

Nous invitons tous les nouveaux jeunes retraités à rejoindre les 107 adhérents de notre club pour partager ces bons moments de convivialité et envisager de nouvelles activités.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS POUR 2017.



Le Bureau

Le groupe théâtral de Sainte-Colombe

Le groupe théâtral de Sainte - Colombe a produit un programme de qualité en cette année 2016 si l'on en juge par le nombre de fois où il a été joué (20 fois au total) et par les réactions des différents publics.

Pourtant la saison a démarré avec une équipe réduite en nombre, seulement 8 acteurs mais la solidarité et le sérieux ont fait le reste. De Ladornac en Dordogne à Caniac-du-Causse et de Montet-et-Bouxal à Bagnac-sur-Célé, l'accueil a été excellent. Sans oublier tous les autres villages et associations qui nous ont accueillis.

La saison 2017 se prépare avec sérénité et espoirs. La troupe se veut toujours aussi motivée et montera sur scène à Sainte-Colombe les 1^{er} et 2 avril 2017.

Le spectacle sera comme toujours entièrement renouvelé et comptera plusieurs saynètes comiques dont une avec du patois.

Bonne année à tous... et rendez-vous:

Samedi 1^{er} avril à 20 h 30 et dimanche 2 avril à 14 h 30.

Contacts: Christiane 05.65.40.23.96 ou Gilbert 06.07.46.31.64.

La troupe de l'année 2016.



Atelier d'écriture

L'atelier d'écriture compte cette année une douzaine de participants: très majoritairement des femmes. 4 viennent de Sainte-Colombe, 3 de Montet-et-Bouxal, 1 de

Prendeignes, 1 du Bouyssou, 1 de Cardaillac, 2 de Saint-Laurent-les-Tours.

J'ai grand plaisir à animer cette activité qui est entrée dans sa huitième année en octobre 2016.

Autour de la langue française, des mots et des jeux de mots, de l'actualité, de nos goûts et envies, nous échangeons et



partageons de façon simple et conviviale. Si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre à quelque moment de l'année que ce soit.

Ces rencontres ont lieu un lundi sur deux à la salle des fêtes de Sainte-Colombe de 14 h à 16h. Aucun engagement, aucune participation.

Prochaines rencontres: 9 et 23 janvier, 6 et 20 février.

Bonne année à tous. Contact : Gilbert Destruel 06.07.46.31.64.

Le Traïtou du Ségala

Le Traïtou du Ségala a été créé le 9 avril 1987. Il fêtera donc son 30^{ème} anniversaire ce printemps 2017. Ce sera l'occasion de mesurer tout le chemin parcouru depuis par les différentes équipes qui ont évolué au fil des ans.

30 ans et plus de 800 publics rencontrés ce sont des dizaines de milliers de personnes qui ont croisé le regard de nos danseurs, qui ont emporté avec eux quelques notes de musique.

Nous marquerons par une journée festive ouverte à tous cet anniversaire le dimanche 9 avril 2017. Après le repas de midi réservé aux membres actuels du Traïtou, un spectacle folklorique sera proposé à tous. Un autre groupe folklorique local présentera son programme de 15 h à 17 h. Vous y êtes tous invités.

Au cours de l'année 2016, le groupe est sorti 34 fois ce qui est un très bon score. Les maisons de retraite et les hôtels-restaurants du Lot ont été les principaux demandeurs de prestation. Ont suivi les clubs des aînés, les associations locales et la traditionnelle sortie à Issy-les-Moulineaux. C'est un groupe dynamique et motivé qui s'efforce de faire vivre la tradition folklorique de notre terroir et de le promouvoir à sa façon.

Un site internet est en cours d'élaboration. Il contribuera à nous faire connaître et à faire connaître notre Ségala.

Bonne année 2017 au son de l'accordéon et au rythme de la bourrée.



Issy-les-Moulineaux 5 et 6 Novembre 2016

L'amicale des donneurs de sang

L'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Lacapelle-Marival s'est tenue le jeudi 7 février 2016.

Le bureau a été reconduit comme suit : Gilbert Destruel président, Nicole Broquerie secrétaire, Martine Guinot trésorière, Marc Destruel vice-président, Michèle Cerda secrétaire-adjointe et Jean-Paul Padirat trésorier-adjoint. Les membres sont Sylvie Berthy, Ginette Cagnac, Martine Destruel, Bernadette Lemoal, Jocelyne Lewicki, Nadine Vaissié, Claudine Vermande, Véronique Vinnac, Patrice Berthy, Michel Broquerie et Pierre Laulan.

Les collectes de l'année ont eu lieu les 29 février, 26 mai, 18 août et 17 novembre. Elles ont permis d'accueillir 449donneurs et d'effectuer 395prélèvements. Nous sommes donc à une moyenne sur l'année de 98 prélevés pour 112 présentés par collecte.

En 2016, nous avons accueilli 22 nouveaux donneurs.

Ces chiffres témoignent d'une belle mobilisation et les donneurs doivent être remerciés pour leur assiduité et leur générosité. Ces donneurs viennent des communes de Lacapelle mais aussi en grand nombre de toutes les communes périphériques jusqu'à Grèzes, Livernon, Espédaillac, Corn, Latronquière pour n'en citer que quelques-unes.

L'amicale, quant à elle ne cesse de solliciter de nouveaux donneurs et de fidéliser les anciens pour que Lacapelle reste un lieu de prélèvement dynamique. Tel a bien été le cas dans les 10 dernières années en progression constante. Aussi l'EFS (Etablissement Français du Sang) a proposé de passer à 5 collectes pour 2017. Cette offre élargie permet de varier les jours de collecte et permettra à chacun de choisir le moment qui lui conviendra le mieux. De son côté, l'EFS met à disposition un personnel suffisamment nombreux pour que l'attente ne soit jamais très importante.

Voici les dates prévues pour 2017: Jeudi 9 février. Jeudi 20 avril. Vendredi 7 juillet. Mardi 12 septembre. Lundi 13 novembre.

Les horaires seront inchangés à savoir 11 h - 13 h et 15 h - 18 h 30. La collation sera toujours de qualité et même un peu améliorée en fin de matinée pour tenir lieu de repas à ceux qui viennent entre midi et 13 h.

Pour chaque collecte, toutes les mairies reçoivent une affiche et nous les remercions pour leur diffusion. Presse, affiches et autres tracts complètent l'information mais nous comptons aussi sur les réunions de sensibilisation que nous organisons à leur demande auprès des associations et des structures locales. Vous pouvez nous en faire la demande.06.07.46.31.64. Le don du sang est l'affaire de tous.

A l'heure des vœux et des souhaits, l'amicale vous offre les siens et au premier rang celui de la santé. Bonne année 2017.



Union sportive Labathude / Montet-et-Bouxal / Ste Colombe / St Maurice (USL)

L'Union Sportive de Labathude, Sainte-Colombe, Montet-et-Bouxal vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année!

Le club dans son ensemble tient à remercier les personnes pour leur accueil et leur générosité lors de la traditionnelle distribution des calendriers.

Les Seniors

La 3ème saison en Promotion de 1ère Division a débuté fin Septembre. Après le départ de quelques joueurs, qui ont participé au renouveau de l'équipe depuis plus de 3 ans, de nombreuses recrues ont rejoint l'effectif qui s'est étoffé en quantité et en qualité. Cette année, plusieurs jeunes installés ou nouvellement installés dans nos communes ou dans les communes limitrophes ont rejoint l'équipe pour partager la passion du football et surtout la convivialité qui entoure ce club. L'union sportive participe ainsi, à sa façon, à l'intégration des nouveaux arrivants dans nos communes, à travers le lien social que créent toutes nos associations.

Tout d'abord, petit bilan de cette 1^{ère} partie de championnat qui a été plutôt bonne, avec 5 victoires : des matchs intenses, ponctués de nombreux buts. L'objectif en championnat après cette phase de matchs aller, plutôt réussie, sera d'aller chercher l'une des trois premières places. Un objectif ambitieux et réalisable que si le résultat positif est présent dès la 1^{ère} confrontation de janvier.

Ensuite, après un parcours intéressant l'année dernière en coupe LAVILLE (Coupe du Lot composé seulement des 3 dernières divisions), cette année s'annonce encore meilleure, puisque le club est encore engagé au 3ème tour de la coupe BONDOUX (Coupe du Lot). Un résultat jamais atteint ces dix dernières années. Une confrontation difficile s'annonce le 29 janvier contre Mayrinhac-Lentour, actuellement 1er dans la division supérieure. Souhaitons tout simplement que nos joueurs prennent plaisir face à de beaux adversaires et portent le club le plus loin possible dans leur parcours en coupe.

Pour finir l'année civile, l'USL organisait une soirée le samedi 10 décembre au restaurant Colombié à Gorses. Une soixantaine de convives (joueurs séniors et vétérans, dirigeants, compagnes et enfants, supporters) ont répondu présents à l'invitation du club pour partager un excellent repas dans une ambiance festive et conviviale !!!

Tabl	oau	dos	m	atr	he
	viiii	$\mu \nu \nu$	****	,,,,	"

Compétition	Lieu	Adversaires	Dates	Horaires
Championnat	Labathude	Fons	22 Janvier 2017	15h00
Coupe BONDOUX	Labathude	Mayrinhac	29 Janvier 2017	15h00
Championnat	Lachapelle Auzac	Lachapelle Auzac	25 Février 2017	15h00
		Ent Cazillac-		
Championnat	Labathude	Sarrazac	5 Mars 2017	15h00
Championnat	Felzins	Ent Haut Célé 2	12 Mars 2017	15h00
Championnat	Labathude	Ent Ségala Foot 2	19 Mars 2017	15h00
Championnat	Teyssieu	Teyssieu	2 Avril 2017	15h00
Championnat	Labathude	Capdenac Haut	9 Avril 2017	15h00
Championnat	Labathude	ESCG 2	7 Mai 2017	15h00
Championnat	Comiac	Comiac	14 Mai 2017	15h00

Les Vétérans

Nous évoluons en parallèle de l'équipe séniors, dans un cadre moins formel car nous n'avons pas de licences et ne sommes pas rattachés au district de football du département.

Le groupe est constitué d'une vingtaine de joueurs. Les matchs ont lieu le vendredi soir et débutent à 20h00 ou 20h30 ; nous rencontrons des équipes locales et certaines de l'Aveyron.

Les déplacements les plus éloignés nous portent à une quarantaine de km maximum. Pour cette saison, 12 rencontres sont planifiées ; ce qui fait un total de 24 matchs aller / retour.

Nous sommes pour la plupart des anciens joueurs licenciés du club ; certains viennent des clubs voisins, d'autres ont peu ou pas pratiqué le football.

La priorité est de se réunir dans une ambiance conviviale. Il n'y a aucun classement ; l'enjeu principal réside dans le partage et la pratique d'un football "soft" (les tacles et autres contacts trop virils sont interdits).

Notre ambition??? Nous retrouver pour prendre du plaisir et faire du sport dans la bonne humeur.

Les rencontres se soldent toujours par une troisième mi-temps ; autour d'un verre d'abord, puis d'un repas ensuite, organisé par l'équipe qui reçoit (certains parmi les plus valeureux redoublent parfois d'imagination pour faire durer le "partage" jusqu'au petit matin ...)

Le groupe est ouvert à tous ceux qui se reconnaissent dans cet état d'esprit.

La seule limite est celle de l'âge ; 35 ans minimum. Pas de limite au-delà ; notre doyen pourrait faire valoir ses droits à la retraite...

Pour ceux qui sont tentés par l'expérience, n'hésitez pas à contacter le club, même en cours de saison.



Le Comité des Fêtes

En 2016, fort de ses succès, le Comité des Fêtes a pérennisé les événements de l'an 2015.

Ainsi, le 13 février, la soirée belote et ses lots gourmands ont été appréciés par les 32 équipes participantes.

Au mois de juin, sous un beau soleil, eut lieu le convoi exceptionnel des Aubades : une remorque décorée transportait des jeunes du Comité déguisés ... et en musique s'il vous plaît ! Les habitants parurent ravis et nous les remercions par ailleurs pour leur accueil.

La fête votive qui s'ensuivit se révéla être une belle réussite. La formule repas/concerts/DJ du samedi soir rééditée pour la deuxième fois ainsi que le repas du dimanche midi suivi de l'animation musicale du groupe TAM-TAM furent les temps forts du week-end.

Le 26 novembre, l'artiste KI-BONGO organisait une soirée reggae en partenariat avec le Comité des Fêtes. Le public présent ce soir-là dit avoir apprécié les qualités musicales des artistes produits.

Et voici déjà 2017!

Pour nous, les membres du Comité, l'année a débuté avec l'assemblée générale le 14 janvier au restaurant le Triskel à Théminettes.

Le bureau a été renouvelé :

Présidente : Laetitia GOUTAL Vice-présidente : Sylvie THUILLIER Secrétaire : Céline POUJADE Secrétaire adjoint : Alexandre GOUTAL Trésorier : Nicolas SUDRIE Trésorier adjoint : Stéphane THUILLIER (Avis à ceux désireux de nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 06.81.57.21.10)

Lors de cette nouvelle année, nous espérons apporter à tous autant de gaieté et de convivialité qu'il est possible d'en donner.

Et d'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le 11 février pour le concours de belote ou/et les 10 et 11 Juin pour la fête.



La Cuma « Les blés d'or »

La CUMA des blés d'or vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017. Sur l'année 2016, il y a eu 2 investissements pour un tondo broyeur à herbe et une benne de 8 tonnes.

Mutuelle d'entraide coup durs

Les adhérents de la mutuelle d'entraide coup durs vous présentent leurs meilleurs vœux et vous informent qu'il n'y a pas eu d'intervention en 2016 sur la commune. Souhaitons que 2017 se déroule de la même manière.

Société de chasse Ste Colombe – Labathude La Diane du Haut Quercy

Suite à l'assemblée générale du 10 juin 2016, la composition du bureau reste inchangée :

MAROT Roger Président

MOLES Patrick Vice-président

BOURRET Paul Trésorier

BOURRET Gabriel Secrétaire

Pour la période 2016-2017, 18 permis ont été délivrés sur les deux communes et 17 bracelets ont été attribués. Dans les mois à venir, des battues aux renards et blaireaux sont prévues.

Notre équipe s'est encore renforcée avec l'arrivée de Florian MOLES à qui nous souhaitons bonne adaptation.

Le dimanche 5 mars 2017 à midi, la société de chasse avec le club du 3^{ème} âge invitent les habitants des deux communes à un repas convivial au restaurant Pecheyran à Lavitarelle pour déguster sanglier et chevreuil.

Merci aux propriétaires des deux communes pour l'accord du droit de chasse.

Bonne et heureuse année 2017!

Association des Parents d'Eleves des écoles de Labathude et Montet-et-Bouxal

L'APE vous présente son nouveau bureau :

Président :Franck LAPORTE (0671127879) Vice-président : Laure AGUINAGA Secrétaire: Ingrid CHARREAU (0678107013) Vice-secrétaire : Pascale VILLARD Trésorière : Coralie GROLLIER (0641242458) Vice-trésorière : Aurélie CANCIAN

La mission principale de l'APE est d'organiser différentes manifestations pour récolter des fonds afin de financer des projets pédagogiques (activités/sorties/séjours) pour nos enfants impulsés par les enseignants. Ces projets sont essentiels pour nos enfants, ils leur donnent le goût d'apprendre, leur ouvrent les yeux sur le monde qui les entoure.

Le nouveau bureau souhaite poursuivre les manifestations traditionnelles tout en intégrant

quelques nouveautés!

Parmi les grands classiques :

Novembre: Quine

Janvier: Belote

Mars / Avril: Tombola de Pâques

Mai: Marché aux fleurs

Juin: Kermesse

Parmi les nouveautés :

Ouine enfants

Décembre: Vente de chocolats

Décembre :

Calendrier

Et d'autres surprises à venir ..



Projets financés l'an dernier (2015/2016) :

Magnifique projet sur la découverte de la musique d'Afrique et d'ailleurs commun aux 2 écoles



Mais aussi la visite de l'archéosite des fieux

pour les plus grands



Et des chocolats pour noël ...

Et cette année, encore un magnifique projet sur le thème du cirque avec une classe transplantée pour les plus grands et des ateliers « cirque » et un spectacle pour les plus petits !

> L'APE remercie les familles, les enseignants et les communes pour leur implication.

RAM Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants « Les Petites Mains »

- Lieu d'accueil à l'attention des assistantes maternelles et des parents de jeunes enfants
- Accueil des 0-6 ans accompagnés de l'assistante maternelle ou d'un parent
- Lieu public, gratuit, sans inscription

ESPACE

- d'accueil, d'information, de conseil, de soutien
- d'animation collective et activités d'éveil pour les tout-petits (jeux, coin lecture, atelier peinture, éveil musical, ...)
- d'échanges et de rencontre entre assistantes maternelles, de mise en relation entre parents, futurs parents et assistantes maternelles
- d'aide aux démarches administratives
- d'information et d'aide à la recherche d'un mode de garde
- de professionnalisation des assistantes maternelles

Accueil, ateliers d'animation

Mardi de 9h à 12h Jeudi de 9h30 à 12h

Accueil permanence administrative

Mardi de 13h à 15h Jeudi de 13h à 14h

Responsables : Sandrine BACHOUX, Sandrine LAVERGNE, Emmanuelle LACOSTE, éducatrices jeunes enfants

Maison des services, Rue Fricou, LACAPELLE-MARIVAL 46120

Tél: 06 30 30 30 80

Site Internet : Association Ségala-Limargue

Tél: 05 65 38 98 17



Montet-et-Bouxal Pétanque

En ce début d'année, l'association Montet et Bouxal Pétanque, vous présente ses meilleurs vœux !

Après plusieurs concertations entre les personnes voulant s'impliquer dans la création de ce club, une réunion s'est tenue fin novembre.

Plusieurs points ont été discutés : la motivation, l'implication, le plaisir de jouer, faire vivre une animation supplémentaire sur la commune de Montet et Bouxal, faire connaître ce sport, tout en partageant convivialité et respect du jeu.



A la suite de ce bilan, les personnes présentes ont décidé que ce club devait voir le jour.

Composition du bureau

Président d'honneur : LEPRÊTRE Stéphane Co-présidents : ROUQUIER Julien

GIBRAT Yannick

Secrétaire : LAW-MINE Olivier Secrétaire adjointe : ESTIVAL Nathalie Trésorier : LAGARRIGUE Chantal

Trésorier adjoint : SUDRIE Nicolas

Membres: GOUZOU Eric, GIBRAT Jérôme, VIGIE Vincent, BERTY Dominique

Le tarif de la licence est fixé à 35 euros.

Pour l'année 2017, le club s'engagera dans différentes compétitions, tels que :

- championnat du Lot (tête à tête, doublette, triplette)
- coupe de France
- coupe du Lot
- championnat des clubs

Le club organisera aussi des « concours sauvages », qui ne nécessite pas de licence et donc permettre à des personnes de pouvoir pratiquer ce sport pour le plaisir. Ces concours débuteront en avril jusqu'au mois d'août, une fois par mois. Durant le mois d'août, des concours seront aussi organisés certains vendredis soirs et ainsi partager des moments de convivialité avec remises de lots.

L'association tient à remercier la mairie et les entreprises pour leurs aides apportées à la création du club.

Pour les personnes désirant faire partie du club en tant que dirigeants ou joueurs, n'hésitez pas à venir nous retrouver. A bientôt sur les terrains.

Montet et Bouxal Pétanque, un club qui a de l'envie!!!

*Mariage*Martine TAURAND et Eric RODRIGUEZ





DécèsLABRO Yvonne (Arcambal)

DESTRUEL Noël (Cantagrel)

Permanence de la mairie :

Mardi 9h-12h / 14h-18h - Vendredi 9h-12h

Téléphone-fax : 05 65 40 32 70

 $\hbox{\it E-mail: commune-ste-colombe} @orange. fr$

Qui habite où?

ARCAMBAL

Mr et Mme **COMPAIN** Gérard et Florence Mr et Mme **HUGON** Claude et Marie-Thérèse

Mr et Mme **LABRO** André et Nathalie

Mr et Mme **LEMAURE** Bernard et Marie-Cécile (*)

Mme **RENAULT** Marinette Mme **RENE** Morgane et Amarù

ARIDES

Mr et Mme CADIERGUES Jean-Michel et Monique Mme DELMARTY Yvonne Mr DELMARTY Jean-Pierre Mr DELMARTY Roger (*) Mme DELRIEU Thérèse et Mr et Mme BOUDINEAU Michel et Bernadette (*) Mr et Mme MOREAU Christophe et Marie-Christine

AUX CUNS

Famille **THOUMIEUX** Yves et Marie-Georgette Mr **TRUEL** Paul, Mme **THOUMIEUX** Francine

BEL AIR

Famille BATAILLE Josette, Gilles, Olivier

BESSES

Mr **DELPON** Ferdinand Mr et Mme **HOUSE** Philip et Anne (*)

BEZERMES

Mr **POUJADE** André Famille **LEPOUX** Frédéric, Virginie et Lylou (*) Mr **LONFRANC** David et Mme **CARAYOL** Julie

BLADOU

Mr COMBALBERT Christian (Presbytère)
Mr et Mme DOLIQUE Marc et Simone
Mr GOUTAL Alexandre, Mme LAMBIN Claire et
Jules HAUTECLOCHE
Famille ESTIVAL Jérôme, Gisèle et Mathis
Mr MARTIGNONI Jean-Philippe et
Mme PETTINATO Sylvana (Pensionnat)
Mr et Mme THONNAT Marc et Catherine (*)

CANTAGREL

Mr **DESTRUEL** Léon Mr **DESTRUEL** Patrick et Mme **GRAISSAGUEL** Claudine

CANTIE

Mme **POUJADE** Christiane

COMBE GRANDE

Mr et Mme LATAPIE Christian et Claudine

COMBET

Mr et Mme **HONNORE** Patrick et Yukari (*) Famille **LARRIBE** Alain, Maryline, Laure et Audrey Mme **LARRIBE** Odette

DOUMERGUES

Mr BOURRET David, Mme CALMEJANE Marie-Laure et Camille BOURRET et Ambre BORIE Famille LABRO Hervé et Elise Mr LETARD Yohan et Mme VIARGUES Magali Mr et Mme MICHELI Mr et Mme PICHE Christian (*)

LACOMPOSTIE

Mr **LABRO** Elie Famille **LABRO** Antonia et Roselyne

LA RENGUE

Mr et Mme GOUTAL Fernand et Paulette

LA RENTIE

Mr et Mme CAPSAL Roland et Marie-Odile
Mme CAPSAL Véronique, Jeanne et Louise COPSE
Mme CORRE Raphaëlle
Mr GIBERGUES Michel
Mme GOUTAL Laetitia
Mr et Mme GOUTAL Alain, Martine
Mr et Mme GREGOIRE Michel (*)
Mr HAVART Yohan et Djuliana
Mr et Mme HONNORE Camille
Mr MAUREL Gilles (*)
Mr et Mme MOESER (*)
Mr et Mme POUJADE Fabien, Céline et Liz

LAROUQUEYRIE

Mr et Mme GRACIAS Gérard et Lucienne Mr et Mme **PAILLARD** Jean et Anne-Marie (*) Mr et Mme LABARTHE Charles et Jacqueline Mr et Mme **LABARTHE** Henri et Thérèse

LASCOMBELLES

Famille **DELPON**, Serge et Sandrine, Mathéo et Gabin et Jean-Claude

Mme **GIBRAT** Denise

Mr et Mme JOTHY Michel et Monique

Mr KIBONGUI Christian

Mme LANDES Marie-Jeanne et Mme LANDES

Mr et Mme **LANDES** Roger et Christiane

Mme **LANGLOIS** Ezilda

Famille LAPORTE Dominique et Chantal,

Juliette, François et Alice (*)

Mr et Mme LASSURE Emmanuel et Nathalie,

Pauline et Pacôme

Famille LELIEVRE Jean-Yves et Agnès,

Alexandre et Valentin (*)

Mme MAUREL Paulette

Famille MAUREL Jacques et Véronique, Johan et

Julie(*)

LA ROQUE

Mr et Mme **BOSSEAUX** Bernard et Reine-Marie Mr et Mme **EVRARD** André et Josette (*) Mr GOUZOU Eric

Mr et Mme MOTRO Jean, TOF Maria et Will Mr et Mme **SEINCE** Fernand et Maryse et Mmes MOULENE Marie et LAVIGNE Anne Mr et Mme **TOURON** Jean et Josette

Mr TOURON Olivier

LA TREILLE HAUT - LA TREILLE BAS

Mr et Mme BAUTERS Patrick et Dominique

LE SUQUET

Messieurs **BOURRET** Gabriel et Paul Mme CROS Françoise, Léna et Gabin GOUZOU Famille **LABARTHE** Vincent, Candy, Léo et Martin

LES VERGNES

Mr et Mme **BLADOU** Roger et Paulette (*) Mr et Mme TAURAND André et Jacqueline

L'OUSTALOU

Mr et Mme **LAGARRIGUE** Paul et Annie

MAS DEL BLAT

Famille **CEPEDE** Marthe et Jean-Michel Mr MAUREL Michel, Mme PELAPRAT Pascale et **MAUREL** Maxime

Mr et Mme WILLERVAL Paul

MAUREL.

Mr **GALTIE** Roland

MIALARET

Mr et Mme **CONSTANSOU** Jacques, Cathy(*) Famille LASFARGUES Roland, Francine et Arnaud Mr et Mme VESCOVI Philippe et Chantal

PECH D'ARIDES

Mr et Mme **DESTRUEL** Marcel et Angèle Mme **BONTHONNEAU** Agnès (*) Famille THUILLIER Stéphane, Sylvie et Léa

PECHSESQUIERES/CAP DE LASSOLE

Famille AGOUNE Hacène, Khadidja, Myriam, Camélia et Zyed

Famille **ALBAICETA** Laurent, Murielle et Tom Mr **AYROLES** Lionel

Famille AYROLES Emmanuel, Céline et Simon

Mr **BENNE** Landry et Mme **GIBEL** Justine Mme BENNE PORTAL Monique, Maëlis et Alicia Famille BEX/MAUREL Mickael et Clémence, Mathéo et Léa

Famille BOURSIER/FAFRED Nicolas et Delphine, Evan et Yanis

Famille CARIOU/VIGUIER Sylvain et Laetitia et Sacha

Mr CASTANIE Samuel

Famille GAY/TEPETAS Perceval, Asci et Usay, Aliyé, Shens, Naël

Famille MAQUIN/BONO Grégoire, Héléna, Inaya

Mr et Mme PAINE David et Angela

Mr et Mme **POUJADE** Jean-Marie et Annick

Mme RODRIGUEZ TAO Bernadette

Mr ROUQUIER Julien et Mme LAGARRIGUE Chantal

Famille TERRISSE Nicolas, Sophie et Gabriel Mr et Mme **THOME** Jean-Pierre et Lisiane

PETAROL

Mr et Mme **DURAND** Gilbert et Véronique (*)

REILHAC

Mr **DRILLON** Dominique (*)

ROUQUEYROUX

Mme PEPIN Delphine
Mr CADIERGUES Loïc et Mme MAS OREA
Clara
Mr et Mme CORNUT Lucien et Yolande
Mr et Mme DESTRUEL René et Marie-Thérèse
et Mme TEYSSEDOU Marie-Fleur
Famille LAPORTE Franck, LEFEBVRE
Amandine, Sasha et Camille
Mr et Mme LANDES Christian et Elizabeth

(*) Résidence secondaire

SAINTE-FRIE

Famille **SUDRIE** Daniel, Nathalie, Ludovic, Philomène Mme **SUDRIE** Denise Mr **SUDRIE** Guy et Francis (*) et Mme **SUDRIE** Marie-Thérèse

SUD DEL SOL

Mme **DESCARGUES** Yvette Mr **ANSEL** Christophe et Mme **DUPRE** Christelle



Photo: Sylvana PETTINATO, Pensionnat